



MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, PORTE-PAROLAT DU GOUVERNEMENT

*La Ministre*

N/REF: CAB/NVB/PG/N°316

Paris, le jeudi 7 février 2013

Madame, Monsieur,

Vous le savez, se déroulera le 8 mars prochain la journée internationale des droits des femmes. Cet événement est l'occasion de rappeler que les droits des femmes ont avancé grâce aux mobilisations nombreuses des dernières décennies et à l'engagement constant des pouvoirs publics. **Un siècle après la création de cette journée, force est pourtant de constater que si les progrès ont été réels, nous sommes encore loin de l'égalité.** Qu'il s'agisse des différences de salaires, de la répartition des tâches domestiques ou des violences sexuelles, les femmes subissent encore aujourd'hui des inégalités intolérables.

Le Ministère des Droits des femmes, nouvellement installé en mai dernier, profitera du 8 mars 2013 pour affirmer auprès de l'ensemble des citoyennes et citoyens que **l'égalité femmes – hommes est une condition indispensable pour faire progresser notre société.** Vous le savez comme moi, il ne suffit pas d'agir un jour par an : l'égalité est un travail de tous les instants. C'est pour cette raison que la thématique que nous avons choisie pour cette édition est « **Le 8 mars, c'est toute l'année !** »

Nous souhaitons mettre en avant l'ensemble des initiatives prises à l'occasion de cette journée des droits par les administrations centrales ou déconcentrées, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux ou les associations. **Nous avons lancé sur le site internet du Ministère des Droits des femmes un recensement de toutes les initiatives qui auront lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 20 mars 2013 (<http://femmes.gouv.fr/?p=5421>).** N'hésitez pas à nous transmettre les événements que vous organisez afin que nous les fassions connaître.

J'attire votre attention sur l'importance du message délivré lors de cette journée. Elle sera sans doute l'occasion, comme souvent, d'un accroissement des propos misogynes, notamment sur les réseaux sociaux. Le 8 mars n'est pas, comme on l'entend encore parfois, la journée de « la » femme, qui mettrait à l'honneur un soi-disant idéal féminin (accompagné de ses attributs : cadeaux, roses ou parfums). Elle est une journée de mobilisation des pouvoirs publics pour rappeler que l'égalité femmes – hommes est une priorité. C'est dans ce sens que nous souhaitons l'organiser.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de ma considération distinguée.

**Najat VALLAUD-BELKACEM**